

## G.I.T.S.

de ne pas savoir répondre d'une manière franche aux questions qu'ils se posent. Nous ne saurions analyser toutes les raisons de cet état de fait nouveau : nous pensons que l'augmentation numérique et le début de radicalisation de leurs assistés ainsi, que le refus de s'identifier à leur rôle social d'un nombre encore limité mais croissant de jeunes des classes supérieures jouent certainement un rôle dans ce phénomène.

Tout comme les marginaux, les travailleurs sociaux ne peuvent absolument pas être considérés aujourd'hui comme une force révolutionnaire ; cependant, ils arrivent de moins en moins bien à jouer le rôle que la société leur impartit : « En haut on ne peut plus. »

2) Les considérations précédentes dictent au G.I.T.S. sa ligne d'action provisoire : le G.I.T.S. n'est pas un groupe de défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs sociaux ; il doit être un organisme aidant à la prise de conscience et permettant les clivages et les ruptures des ambiguïtés à l'intérieur de ce milieu. On défend les travailleurs sociaux à Besançon, on les condamne à Flers : ni apologie, ni condamnation en masse d'un corps à position sociale intermédiaire et ambiguë qui nous semble aujourd'hui en proie aux interrogations et au doute.

Le G.I.T.S. ne cherche pas encore à susciter lui-même les actions, ni chez les usagers des services sociaux, ni chez les travailleurs sociaux eux-mêmes.

Par contre, en tant que Groupe d'Information, il se donne pour but :

— d'avertir les travailleurs sociaux et l'opinion publique de chaque cas, où un (ou des) travailleur social s'est solidarisé concrètement avec ses « clients », même contre les représentants de l'ordre établi ; et de les défendre, au besoin, dans la mesure du possible,

— mais aussi, informer les travailleurs sociaux et l'opinion publique de toutes les actions entreprises par les usagers, que celles-ci soient faites en accord (Maisons-Laffitte) ou contre (Flers) les travailleurs sociaux en place.

Il semble au G.I.T.S. que cette ligne d'action s'inscrive non pas en contradiction, mais en complémentarité aux autres actions de type voisin (par exemple G.I.P. etc...) et qu'elle a dans la situation actuelle sa raison d'être.

Nous ne pensons pas que les marginaux et les travailleurs sociaux soient prêts aujourd'hui pour la révolution, mais nous pensons que « lorsqu'en bas on ne veut plus, et lorsqu'en haut on ne peut plus, la situation devient mûre... » (V.I. Lenine).

## G.I.T.S.

Le Groupe d'information des travailleurs sociaux est né fin 1971, à la suite de « l'affaire de Besançon <sup>1</sup> » : deux éducateurs travaillant en milieu ouvert ont été condamnés à une amende pour avoir refusé de donner au Juge d'instruction et au Tribunal le nom d'un jeune garçon qui en avait légèrement blessé un autre dans un bal public. Parmi les attendus du jugement de la Cour de Cassation, la phrase suivante : « que cette obligation [de répondre aux questions de la Justice] l'emporte sur le souci de ne pas perdre la confiance des jeunes gens dont ils ont la charge ; que cette confiance ne saurait être acquise et conservée au prix de la méconnaissance des droits supérieurs de la Société », a ému les travailleurs sociaux. Deux éducateurs ont été condamnés pour avoir pris au sérieux la notion de secret professionnel et pour avoir refusé d'être l'auxiliaire de la Justice. Peu de temps après, « l'affaire de Madame d'Escrivan <sup>2</sup> » nous a montré que dans d'autres circonstances, l'Administration condamne un travailleur social parce qu'il « viole » le secret professionnel... mais cette fois-ci pas par rapport à son client, mais par rapport à l'Administration pénitentiaire qui l'a employé.

Le Groupe a pensé que le but du secret professionnel des travailleurs sociaux n'est pas d'améliorer leur statut et de le rendre, par exemple, analogue à celui du médecin ou du prêtre, n'est pas, à plus forte raison, de défendre les intérêts de l'administration, ni les intérêts supérieurs de la société, mais tout simplement de défendre le client, c'est-à-dire l'assisté ou plutôt l'usager involontaire de leur travail.

Un nom fut donné : « Comité de défense du secret professionnel des travailleurs sociaux ». Quelques tracts furent distribués. Au bout de quelques semaines, une petite réunion a groupé 90 personnes, tandis que la boîte à lettres reçoit au moins une lettre par jour, de Paris, de province, voire de l'étranger.

1. Cf. p. 690.

2. Cf. p. 593.

## G.I.T.S.

« L'affaire des lads de Maisons-Laffitte », où les travailleurs sociaux prennent fait et cause en faveur des jeunes qui leur sont confiés, et contre la Direction de Steeple-Chase qui les emploie, élargit de champ d'action du groupe. Il devient désormais : Le « Groupe d'information des travailleurs sociaux » et se donne pour but de dénoncer toutes les atteintes que le pouvoir, tant public que privé, porte aux fonctions du travailleur social lorsque celui-ci prend au sérieux la défense des personnes que la société lui confie.

Le premier communiqué du G.I.T.S. proclame ainsi : « L'exercice de la tâche du travailleur social est incompatible avec la dénonciation et avec toute participation à des actions répressives ou ségrégatives ; le groupe invite les travailleurs sociaux à s'informer réciproquement de toute mesure portant atteinte à la confiance que leurs clients sont en droit d'attendre d'eux... il affirme qu'il appartient aux travailleurs sociaux de prendre collectivement position face à ces événements en collaboration, chaque fois que cela est possible, avec les usagers... »

Le G.I.T.S. deviendra-t-il un nouveau syndicat ou une nouvelle corporation prenant en charge les intérêts, cette fois-ci, non pas matériels, mais moraux des travailleurs sociaux ? Certains ont pu le penser, d'autres ont pu le craindre. « L'affaire de Flers » oblige le Groupe, devant un cas concret, à prendre position, il s'agit d'un Foyer dit de semi-liberté géré par une association privée dite d'utilité publique : les garçons de ce foyer écartés par les méthodes utilisées par la totalité des éducateurs et par la direction (à savoir punitions sévères, coups quotidiens, détournement de fonds) se révoltent, font la grève de la faim et exigent un changement total de l'équipe dite éducative. Le G.I.T.S. prend sans hésitation fait et cause pour les garçons contre l'équipe des travailleurs sociaux concernée. A la permanence, 45 personnes se réunissent, des actions de soutien sont décidées, un communiqué publié dans Ouest-France.



Ce bref historique doit nous permettre aujourd'hui de faire le point et de tracer provisoirement une ligne d'action du G.I.T.S. :

1) Notre appréciation provisoire du rôle et des fonctions tant des travailleurs sociaux que des usagers de leurs services.

a) les usagers, qu'ils soient assistés sociaux, délinquants juvéniles, marginaux, mal lotis, asociaux, et quel que soit le nom qu'on leur applique, sont secrétés par notre société comme le prolétariat était secrété par la société industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur nombre

## G.I.T.S.

augmente et, comme nous le promet la Commission ad hoc du VI<sup>e</sup> Plan, il ne cessera d'augmenter ; ils s'inscrivent dans la structure de notre société comme une nécessité, leur existence et leur relégation hors des normes justifie à la fois le maintien d'un appareil répressif et la création d'un appareil d'assistance, dont les rapports sont complexes à souhait.

La thèse classique sur l'origine quasiment biologique : la dégénérescence ou le « profil psychologique » de ces asociaux, est battue en brèche dans les universités, mais continue à sous-tendre l'action de tout l'appareil édifié à leur intention. Un récent ouvrage d'un criminologue distingué donne d'ailleurs un regain d'actualité à cette thèse. La théorie psychogène plus ou moins inspirée d'une certaine psychanalyse permet de remplacer la théorie classique partout où celle-ci ne peut plus être admise. Elle justifie en théorie des méthodes de rééducation et de traitement « plus humains », et sert à donner bonne conscience aux praticiens qui l'utilisent. Ces deux thèses permettent de ne jamais voir, ni comment la société de classe fabrique les marginaux, ni comment ceux-ci peuvent devenir un des ferments de dissolution des structures qui les ont créés.

Ceci dit, le Groupe refuse toute fétichisation de cette population et ne la croit capable de prendre son sort entre ses mains que d'une manière encore potentielle ; pourtant, depuis quelques années, et ceci explique certainement la création et la relative audience du G.I.T.S., certains faits semblent montrer qu'une prise de conscience débutante a lieu dans ces couches sociales.

Pour conclure : les marginaux commencent à ne plus vouloir être marginaux : « En bas on ne veut plus. »

b) Les travailleurs sociaux : la répression classique avait besoin de relativement peu d'agents (policiers, gardiens de prisons, juges...) et, pour la plupart d'entre eux, d'agents assez peu rompus à la réflexion.

L'intrication actuelle de répression-assistance, a nécessité une augmentation importante du nombre de ces agents, la diversification de leurs fonctions (assistantes sociales, animateurs, éducateurs, psychologues, psychiatre, etc.) et une formation les poussant à une réflexion quelque peu plus approfondie. Ces nouvelles couches socio-professionnelles sont entrées dans le champ social sur une base ambiguë : assistance ou répression ? défense de l'ordre social, ou défense des victimes de cet ordre social ? dames de charité salariées ou gardiens de prison en jupon ? techniciens doués d'un libre arbitre, ou exécutants mystifiés des décisions prises ailleurs ?

Cette ambiguïté n'a pas empêché un certain équilibre ; mais depuis sept-huit ans et surtout depuis 1968, celui-ci est en train de chavirer et les travailleurs sociaux supportent de moins en moins